

Image not found or type unknown



hospitalisation du conjoint

Par **dothy**, le **28/05/2012** à **09:40**

bonjour,

je dois me faire hospitaliser pendant 8 jour. et je serai limiter dans mes actions cotidiennes pendant 3 semaines environ.

mon conjoint sera dans l'obligation de rester a la maison pour s'occuper de nos 4 enfants. est ce qu'il existe un droit pour qu'il soit en arret de travail?

merci de vos réponces...